



# LAGLEYGEOLLE

## Bulletin d'information



### AU SOMMAIRE

PAGE 2	LE MOT DU MAIRE / ÉTAT-CIVIL
PAGE 3	RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS / URBANISME
PAGE 4-5	LE BUDGET
PAGE 6-7	L'ACTU EN IMAGES
PAGE 8-9	UN PEU D'HISTOIRE
PAGE 10-11	LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAGE 12-13	L'ÉCOLE
PAGE 14-15	LES ASSOCIATIONS



Des chants, des chorégraphies, de l'acrosport et des danses traditionnelles pour la fête des écoles du RPI

 Juillet 2025



# Le mot du maire



Chères administrées, chers administrés,

Je reviens vers vous en ce début d'été pour vous communiquer quelques informations. Depuis le début de l'année, plusieurs événements marquants ont eu lieu dans notre commune.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir le Sous-Préfet, Monsieur Jacques Ranchère, venu à la rencontre des élus. Ce temps d'échange a permis d'évoquer les besoins de notre territoire, notamment en matière de soutien aux projets communaux. Ces visites sont toujours l'occasion de rappeler les réalités du terrain et de faire entendre la voix de notre commune auprès des services de l'État.

Malheureusement, les intempéries ont une nouvelle fois fragilisé nos infrastructures. Une deuxième route intercommunale a dû être fermée à la circulation pour des raisons de sécurité. Ces dégradations viennent s'ajouter aux précédentes et soulignent l'urgence d'un accompagnement durable dans l'entretien et la sécurisation de nos voiries, tant communales qu'intercommunales. Néanmoins, la réactivité de la Communauté de communes a permis de réaliser les travaux nécessaires de la route de Pouch.

Notre projet de restaurant continue à progresser. Courant juillet, des esquisses et chiffrages vont nous être communiqués afin que nous puissions avancer sur ce projet. Une réunion publique sera proposée à l'automne pour répondre à vos interrogations.

Concernant la vie scolaire, la rentrée 2025-2026 verra 27 élèves inscrits à l'école. Ce chiffre stable confirme l'attachement des familles à notre école, et nous continuerons à soutenir son bon fonctionnement dans les meilleures conditions possibles.

D'autres projets sont toujours en cours, notamment ceux évoqués dans notre précédent bulletin, et nous vous tiendrons informés de leur avancée.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été, et vous remercie pour votre attachement à notre commune.

Avec toute ma considération,



Le maire  
Laurent Bressy

## Etat civil

ANNÉE 2025



Josette VEYSSIERE, le 28 février 2025, 88 ans (le bourg).

Ida CHAUMEIL, le 12 mars 2025, 91 ans, née à Lagleygeolle.

## MAIRIE DE LAGLEYGEOLLE

17 ROUTE DES QUEYRADES  
19500 LAGLEYGEOLLE  
05 55 25 41 89



[www.lagleygeolle.fr](http://www.lagleygeolle.fr)  
[mairie@lagleygeolle.fr](mailto:mairie@lagleygeolle.fr)

### HORAIRES

Lundi : de 14h00 à 17h30  
Jeudi : de 14h00 à 16h00  
Vendredi : de 14h00 à 17h30

**RAPPEL :** La bibliothèque est ouverte aux jours et heures d'ouverture de la mairie.  
Le prêt des livres est gratuit.

# Résumé des délibérations

*Voici un résumé des délibérations soumises au conseil municipal au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2025. L'intégralité des comptes rendus est à retrouver sur le site internet de la commune : Rubrique Ma commune – Comptes rendus du Conseil Municipal.*

En soutien aux habitants de Mayotte, victimes du cyclone Chido en décembre 2024, le conseil municipal a décidé de faire un don de 100 € à la Protection Civile et 100 € à la Croix Rouge.

Plusieurs demandes de subvention ont été déposées afin de réaliser les différents projets de la commune notamment celui de la réhabilitation du restaurant multi-services et logements ainsi que la rénovation des chaussées. Un lancement d'appel d'offres a été réalisé au printemps, concernant le marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de réhabilitation du restaurant multi-services et de deux logements. Selon des critères définis, le conseil municipal a retenu l'offre du cabinet MAAD pour un montant de 92 770 € HT, offre la mieux-disante.

## RESSOURCES HUMAINES

Dans le cadre de la loi sur la protection sociale complémentaire des agents, obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, le conseil donne autorité au Centre de Gestion de la Corrèze pour la négociation des contrats sur le volet santé, comme cela a été le cas pour le volet prévoyance.

## FINANCES

### • FDEE

Comme les années précédentes, il a été décidé que la somme fixée par la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze serait mise en recouvrement par les services fiscaux directement auprès des administrés. Cela représente une somme totale de 669 € pour l'ensemble

de la commune en 2025.

### • INTERCOMMUNALITÉ

La convention entre la commune et la Communauté de Communes pour le débroussaillage des voies communales d'intérêt communautaire a été revalorisée. Cette prestation étant réalisée par la commune, c'est la Communauté de communes qui rembourse la prestation sur une base tarifaire. Lors de la dernière convention le tarif était de 0,35 € le ml. Le nouveau tarif est désormais de 0,39 € le ml. Le montant du remboursement s'élèvera cette année à 5 365,62 € contre 4 815,30 € en 2024.

Un fonds de concours d'un montant de 7 468 € sera versé à la Communauté de Communes pour la réalisation des travaux de voirie intercommunautaire sur la VC1 4 au lieu-dit « Pouch ».

### • DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Le conseil municipal a approuvé le compte de gestion 2024 du budget de la commune, le compte administratif 2024 ainsi que le budget 2025.

- Le budget est équilibré de la façon suivante : Section de Fonctionnement :

Dépenses : 407 794,06 €

Recettes : 407 794,06 €

Section d'Investissement :

Dépenses : 385 145,90 €

Recettes : 385 145,90 €

Il a été voté que les associations seraient subventionnées à hauteur de 1200 €, avec la répartition suivante :

Coop. scolaire de Lagleygeolle : 550 €

Jeunes Sapeurs-Pompiers Meyssac :

150 €, Comice Agricole (Ligneyrac) :

150 €, FNACA : 50 €, Rugby Club du

Pays de Meyssac : 150 €, SOS violences conjugales : 150 €.

Le conseil a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition soit :

11,42 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, 32,83 % pour le foncier bâti et 102,55 % pour le foncier non bâti.



## Urbanisme

### Les déclarations préalables

PELISSIER Alain et Véronique (Pouch) : installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture d'un bâtiment existant.

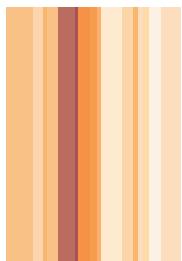
LEMOINE Patrick (Les Crèbes) : installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture d'une maison d'habitation.

CORNWHAITE Gérald (Les Plantades) : isolation par l'extérieur d'une maison d'habitation.

### Les permis de construire

MONTEIL Pierre (Lauder) : transformation d'un balcon en terrasse couverte et pose d'un Velux.

FOUCHER Serge (La Croix du Bouix) : construction d'un tunnel à usage de stockage pour fourrage.



# Budget 2025

Comme l'année précédente, le budget est présenté sous forme de graphiques afin que la lecture en soit plus accessible et agréable. Vous pouvez cependant retrouver le budget dans son intégralité sur le site internet de la commune ou en consultation à la mairie. *Le budget communal est réparti en deux grandes sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Le fonctionnement, c'est le quotidien. L'investissement, c'est le futur. L'un peut aider à financer l'autre, notamment grâce à l'autofinancement.*

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle sert à financer le **quotidien de la commune**. On peut la comparer au budget d'un ménage : paiement des factures, des salaires, entretien des équipements...

### DÉPENSES RÉELLES

Eau, électricité, carburant, entretien des véhicules, salaires du personnel, indemnités des élus, assurances, intérêts de la dette, télécommunications...

### CAPACITÉ D'ÉPARGNE

Bien qu'inscrite côté dépenses, il s'agit de l'excédent entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Cette somme permet de couvrir des imprévus ou d'anticiper des investissements futurs.

### AUTOFINANCEMENT

C'est un **virement vers la section d'investissement**, pour participer au financement des projets, sans emprunter.

### RECETTES

Ce sont les revenus réguliers de la commune : prestations payantes (cantine, garderie, location de salle, loyers...) ; dotations de l'Etat ; recettes fiscales (taxes d'habitation, taxes foncières sur le bâti et le non bâti).

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

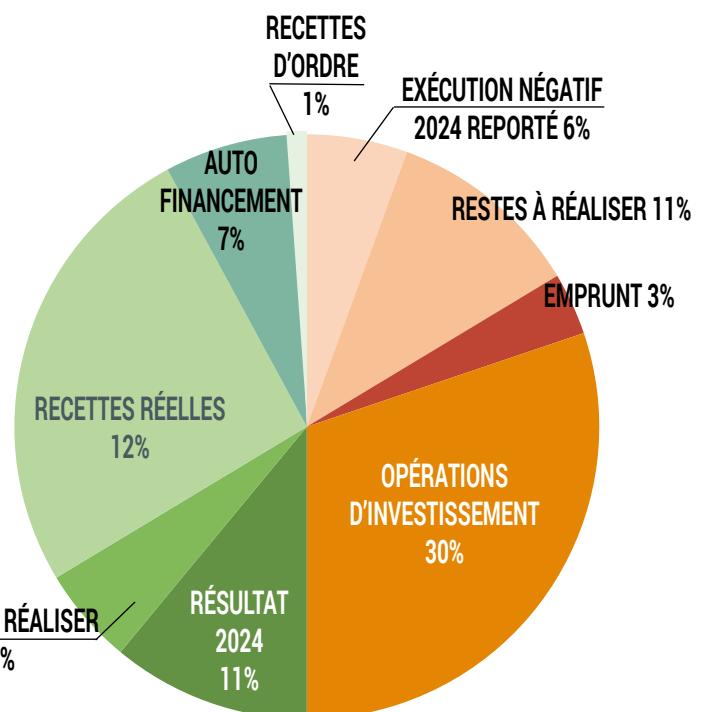
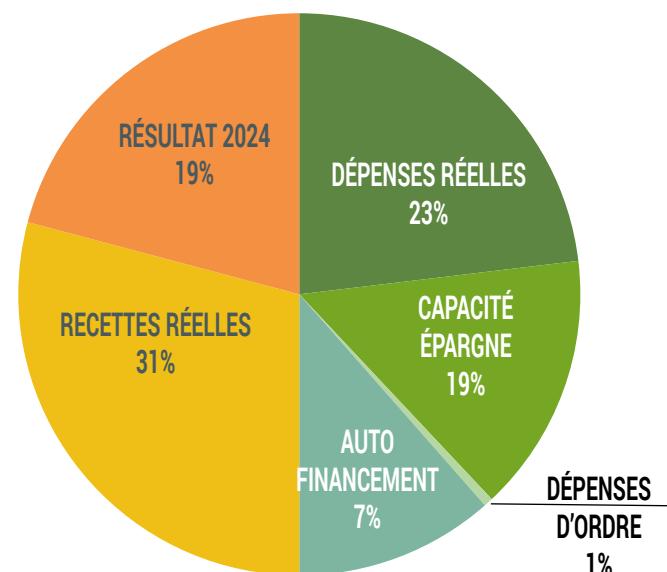
Elle concerne les projets à long terme qui améliorent ou développent le patrimoine communal (bâtiments, voirie, matériel...)

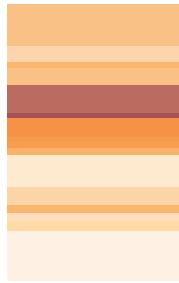
### DÉPENSES

Les acquisitions ou travaux, le remboursement du capital des emprunts, les restes à réaliser (projets commencés les années précédentes mais pas encore achevés).

### RECETTES

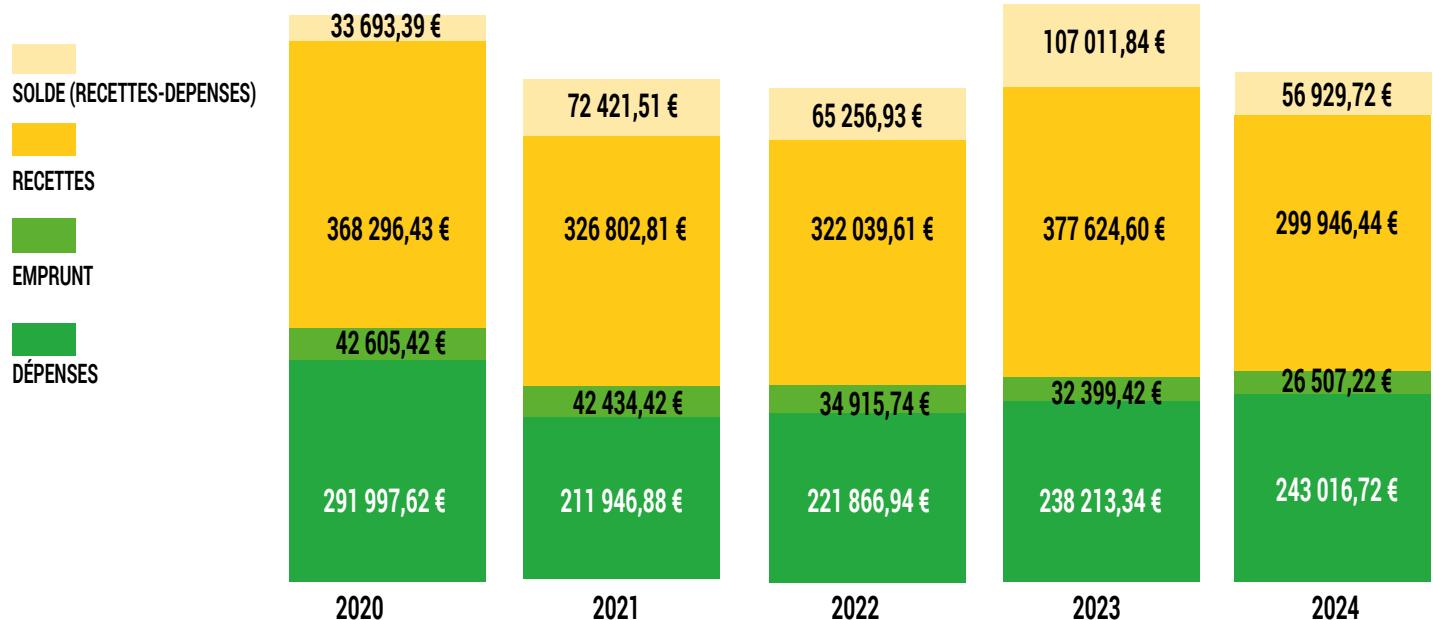
Le financement des recettes d'investissement est constitué de plusieurs catégories de ressources : l'affectation du résultat, l'autofinancement, les subventions, les restes à réaliser (subventions des années précédentes non perçues).





# Historique des exercices antérieurs

## SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

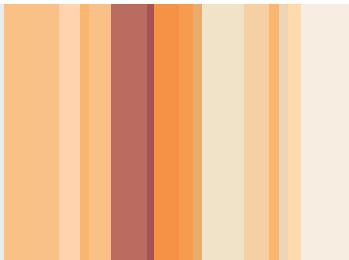


## Tableau d'amortissement prévisionnel de la dette 2020-2044

Le tableau d'amortissement présenté ci-contre diffère de celui de l'année précédente. Aucun nouvel emprunt n'a été contracté durant l'exercice.

L'emprunt souscrit en 2019 est à taux variable, indexé sur le taux du livret A. En conséquence, la variation du taux de référence a entraîné une modification de l'échéancier, affectant principalement le montant des intérêts.

MAIRIE DE LAGLEYGEOLLE ~ Amortissement prévisionnel de la dette ~						
Entité : BUDGET PRINCIPAL Tous les emprunts					Date d'édition	23/06/2025
Année	Dette au 1 <sup>er</sup> Janvier	Capital remboursé	Intérêts remboursés	Frais divers	Annuité totale	Dette au 31 Décembre
2020	386 306,22	34 811,25	7 794,17	0,00	42 605,42	351 494,97
2021	351 494,97	35 472,44	6 961,98	0,00	42 434,42	316 022,53
2022	316 022,53	28 270,27	6 645,47	0,00	34 915,74	287 752,26
2023	287 752,26	25 126,26	7 273,16	0,00	32 399,42	262 626,00
2024	262 626,00	25 562,31	6 519,72	0,00	32 082,03	237 063,69
2025	237 063,69	26 007,22	5 979,19	0,00	31 986,41	211 056,47
2026	211 056,47	26 461,12	5 293,30	0,00	31 754,42	184 595,35
2027	184 595,35	26 924,24	4 731,90	0,00	31 656,14	157 671,11
2028	157 671,11	27 396,72	4 095,62	0,00	31 492,34	130 274,39
2029	130 274,39	27 878,79	3 482,51	0,00	31 361,30	102 395,60
2030	102 395,60	28 370,69	2 859,64	0,00	31 230,33	74 024,91
2031	74 024,91	16 628,92	2 226,80	0,00	18 855,72	57 395,99
2032	57 395,99	16 895,99	1 828,67	0,00	18 724,66	40 500,00
2033	40 500,00	3 600,00	1 425,06	0,00	5 025,06	36 900,00
2034	36 900,00	3 600,00	1 294,02	0,00	4 894,02	33 300,00
2035	33 300,00	3 600,00	1 162,98	0,00	4 762,98	29 700,00
2036	29 700,00	3 600,00	1 031,94	0,00	4 631,94	26 100,00
2037	26 100,00	3 600,00	900,90	0,00	4 500,90	22 500,00
2038	22 500,00	3 600,00	769,86	0,00	4 369,86	18 900,00
2039	18 900,00	3 600,00	638,82	0,00	4 238,82	15 300,00
2040	15 300,00	3 600,00	507,78	0,00	4 107,78	11 700,00
2041	11 700,00	3 600,00	376,74	0,00	3 976,74	8 100,00
2042	8 100,00	3 600,00	245,70	0,00	3 845,70	4 500,00
2043	4 500,00	3 600,00	114,66	0,00	3 714,66	900,00
2044	900,00	900,00	8,19	0,00	908,19	0,00



# L'actu en images

## Visite du sous-préfet

Le Sous-Préfet de Brive, Jacques Ranchère, s'est rendu le vendredi 7 février 2025 sur notre commune, il a été accueilli par le Maire et les conseillers municipaux.

La visite a débuté sur l'exploitation agricole spécialisée en veau sous la mère de Frédéric Feix, au Bouix. Ce dernier a fait visiter ses bâtiments et expliqué le fonctionnement de la ferme. Il n'a pas manqué de souligner au Sous-Préfet les difficultés rencontrées par tous les agriculteurs. De retour dans le bourg, la visite s'est poursuivie dans le bâtiment récemment acquis par la commune « Chez Nikola ».

La matinée s'est terminée à la mairie, où le petit groupe s'est retrouvé dans la salle de réunion pour échanger sur les projets à venir : le plus préoccupant étant la voirie, l'état des routes s'étant énormément dégradé avec les intempéries ; a suivi la présentation du projet d'un nouveau restaurant multi-services avec deux logements pour lequel M. le Sous-Préfet nous a apporté tout son soutien tant sur la constitution des dossiers de demandes de subventions que sur les démarches administratives à entreprendre.

Avant de reprendre la route, le Sous-Préfet a accueilli les élèves de l'école venus déjeuner à la salle polyvalente. Il a pu ainsi constater que l'école était un atout primordial à la dynamique de notre commune. Ce fut une matinée riche en échanges.



## Journée «curage de fossés»



C'est de bon matin, dans une ambiance enthousiaste et conviviale, que les membres du conseil municipal, aidés de quelques conjoints, ont retroussé leurs manches le 1<sup>er</sup> Mars. Munie de pelles et avec leurs propres engins (tracteurs, camions et deux minipelles) la joyeuse équipe a suivi les routes de Pouch, de Laubas, de Lestrade, des Crêtes, du Theil et d'Antignac pour curer et retracer les fossés et, enfin, évacuer les gravats. Une autre journée sera nécessaire pour réaliser les autres routes de la commune. Le déjeuner préparé par d'autres élues fut un moment convivial et reposant avant de repartir pour un après-midi de travail.

## Route de Pouch

La Communauté de Communes du Midi Corrézien a sélectionné l'entreprise Veyssière TP pour réaliser les travaux de réfection de cette route. Ces travaux ont débuté fin juin.





# Pose d'une pierre pour honorer Marcel Demeyer

Le 16 septembre 2024, par délibération, le Conseil Municipal a souhaité honorer la mémoire de Marcel Demeyer, tué par les Allemands le 23 juin 1944 sur la commune.

Une plaque commémorative sera inaugurée prochainement en place et lieu où il est tombé sous les balles des soldats allemands.

Le 12 mai dernier, Jérôme, Gérard et Vincent ont préparé le terrain, route de Lestrade (aux Négrenets - pont de Bouny) et mis en place la pierre qui accueillera la plaque.

Nous remercions chaleureusement Jean Chesnay qui a fourni la pierre.

## Courte biographie de Marcel Demeyer :

Marcel Demeyer est né le 4 août 1923 à Dunkerque (Nord). Lorsqu'il est en âge d'être requis pour le Service du Travail Obligatoire, il quitte le Nord pour la Corrèze où il rejoint un groupe de maquisards de l'Armée Secrète (AS). Il trouve la mort au combat le 23 juin 1944 sur la commune de Lagleygeolle. Son décès est déclaré en mairie le 17 novembre 1944 avec la mention « Mort pour la France ». Une plaque a été ajoutée au monument aux morts de la commune.

Pour plus de précisions, vous pouvez relire l'article d'Audrey Rigot « 23 juin 1944, la résistance contre les Allemands » paru dans le bulletin d'information de juillet 2021.

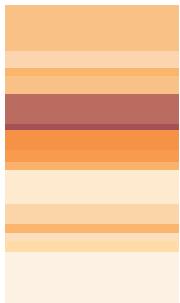


# Cérémonie du 8 mai

Cette année commémore le 80<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Cette journée permet de rendre hommage aux combattants et aux populations civiles touchés par ce conflit.

C'est sous un soleil un peu timide que les jeunes de la commune ont participé activement à cette cérémonie avec le dépôt de gerbe et des lectures. Une fois de plus la population était présente autour du Maire et du Conseil Municipal. La cérémonie s'est clôturée par un apéritif à la salle polyvalente.





# Un peu d'histoire

Nos recherches dans les archives de la mairie nous ont permis de faire quelques découvertes concernant la vie quotidienne à Lagleygeolle. Voici quelques extraits des délibérations prises lors des séances du Conseil municipal.

Present: M. M. Claval, maire, Andruine, Dunster,  
Bourdet, Belmont, Claval, Félix, Béthut - et  
Montfort.

Absent: M. Savaille, Chayenne et Pigeau.

M. Andruine a été élu secrétaire conformément à la loi  
M. le maire communiqué au conseil une lettre de son le  
29 juillet 1922 faisant connaître que en con  
fidence d'une certaine, du portement M. le maire de l'as  
semblée publique a été amené à envisager la suppression de  
65 postes et instituer pour le déjouement de la corvée, et que  
sur cette ligne figure le poste de Touch, puis il évoque le conseil à  
un débord.

Le conseil ayant pris une délibération  
Connaissant que le village de Touch, à quelque 0' environ  
cinq Kilom. du chef-lieu de la commune;  
que ce village est unique par de nombreux petits ha  
mesons, savoir: Clavobet, Le Vieux le Crub, Orguac, Strada  
les Orthes, La Plante, Le Voirat, qui épousent très évi  
quement visuellement le manoir de l'école  
Touch;

que cette région est complètement déshabitée au point de vue  
de voie de communication;

que pendant le saison d'hiver en particulier, il est pour  
anni une impossible aux enfants de cette malheureuse région  
de venir à l'école au Touch;

Connaissant d'autre part, que le petit nombre d'élèves, motiv  
évoqué par l'administration pour la suppression de la cité école,  
et qui en grande partie à la dernière guerre;

que le nombre d'élèves actuellement existant est insuffisant d'au  
menta respectivement, à raison du nombre d'enfants en bas âge qui  
se trouvent dans le village et humainement été plus haut;

Décidé à l'unanimité de protester contre la suppression de l'école  
de Touch et implié M. le maire de Touch appuya de tout son pouvoir  
la présente délibération.

Fait à Saugyrolle le jour mois et an que deau  
L'anmoyz de Juillet Belmont Claval Félix  
Dunster - Claval

## Protestation contre la fermeture de l'école de Pouch. Séance du 5 novembre 1922

Monseigneur le Président propose à l'Assemblée  
d'accorder une subvention aux élèves mangeant la soupe à la  
Cantine scolaire.

Le Conseil, considérant

1<sup>o</sup> Qu'il est du plus grand intérêt pour la santé des  
enfants d'avoir un repas chaud à midi.

2<sup>o</sup> Qu'il y a lieu d'encourager le développement de la  
Cantine scolaire qui a déjà si bien fonctionné  
l'année dernière.

3<sup>o</sup> Qu'il faut permettre à tous les enfants, même les  
moins fortunés, de bénéficier de ces avantages.

Décide, par ces mots, que la commune participe  
à la dépense de chaque élève mang-  
geant à la Cantine scolaire, à raison de zéro franc  
dix centimes (0,10<sup>0</sup>) par soupe, et ceci jusqu'à déci-  
sion contraire.

La subvention sera payée directement au four-  
nisseur des soupes, à la fin de la période de  
fonctionnement de la Cantine, et seulement pour les  
soupes fourries entre le premier novembre et les  
vacances de l'après de l'année dernière.

Les ressources nécessaires à cette dépense, déjà prévues  
au budget primitif de 1927, continueront d'être portées  
aux budgets suivants.

Fait et délibéré à Bagleyrolles, le jour, mois et an  
mentionné

— *Montif* *Dumet* *Fontenoy*  
*Thauvin* *Longfalle* *Fois* *Chauvin*  
*Soulard* *Boutiez* *Chauvin*

Subvention aux élèves mangeant de la soupe à la cantine scolaire.

## Séance du 10 octobre 1926

Le Conseil ouvre un crédit de (soixante) cent francs à prélever sur les fonds libres de la commune pour frais du porteur des dépêches et paiement du gérant de la cabine téléphonique de la commune de Lagleygeolle.  
 Fait et délibéré à Lagleygeolle, les, jour, mois et an sus dit.

Etienne Chauvet Raymond Chauvet  
 Lemire Alphonse Teissé Bataut Brouillet  
 Chauvet Brouillet

Frais du porteur de dépêches et paiement du gérant de la cabine téléphonique.

Séance du 28 février 1932

### Séance du 28 Juin 1959

Le vingt-neuf cent cinquante neuf et le vingt-huit juillet le Conseil Municipal de la commune de Lagleygeolle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur CLAVAIL, maire, Monsieur.

Présents : M. DEIX P; ULMET, BRUNIE; ROBERT A.; FEIX A.; LISSAJOUX P; CHANEL H; TERROU R; lesquels forment la majorité des membres en exercice.  
 Absents : M. BROUSSOLLE Raymond.  
 Secrétaire : M. ROBERT.

Le Conseil Municipal ayant constaté l'effondrement d'une partie des bâtiments de l'école à la suite d'un violent orage et d'après le rapport de M. Jean architecte à BRIVE, les bâtiments en état sont inutilisables et risquent de s'écrouler à leur tour causant ainsi un danger constant pour les élèves et pour leurs maîtres.

Le Conseil après en avoir délibéré décide de faire dans les meilleurs délais à la démolition des dits bâtiments et décide de faire construire d'urgence une nouvelle école publique prototype.

Monsieur le Maire est chargé de se mettre en rapport avec les services administratifs pour obtenir une subvention afin de réaliser ce projet.

Fait et délibéré à Lagleygeolle, le jour susdit au par dessus

Robert Umet Brouillet Raymond Chauvet  
 Chauvet Teissé Bataut Brouillet

### — même séance. —

Sur proposition de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal de la commune de LAGLEYGEOLLE, institue provisoirement les traitements des employés communaux, soit =

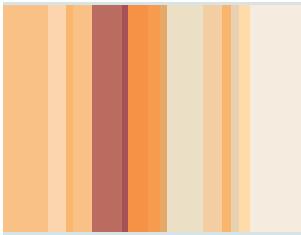
- 1) traitements du secrétaire de mairie = 120.000F
- 2) gérance cabine téléphonique du bourg = 8000F et d'autre part les indemnités suivantes augmentent.
- 3) l'indemnité de remontage de l'horloge qui passe de 2000F à 2500F
- 4) l'indemnité d'entretien du corbillard qui passe de 6000F à 1000F
- 5) l'indemnité de balayage des classes qui passe de 2000F à 3000F
- 6) l'indemnité du tambour afficheur qui passe de 1500F à 2000F.

Fait et délibéré à LAGLEYGEOLLE le jour susdit au par dessus

Traitement des employés communaux.

Séance du 22 février 1959

Démolition et construction d'une nouvelle école. Séance du 28 juin 1959



# La communauté de communes du Midi Corrézien vous informe



## CIAS

Depuis la mi-mars, le SSIAD de Meyssac, auparavant situé Boulevard du Quercy, a déménagé. Les aides-soignants, ainsi que l'infirmière coordinatrice et l'agent comptable, se trouvent désormais dans les locaux de la Communauté de Communes à Meyssac, avec d'autres agents.

Ce déménagement permet une mutualisation des locaux et un rapprochement des différents services pour faciliter le travail commun. L'ancien bâtiment a été vendu au Département pour un montant de 200 000 €.

Contact du SSIAD : 10 Côte de Pierretaillade (anciennement Le Clos Joli) - 19500 MEYSSAC - **05 55 84 05 05**

## Enfance et jeunesse

Du 22 au 25 avril, 15 jeunes se sont formés au **BSR**. La formation a eu lieu à Beynat sur 4 jours et a permis à tous d'assimiler les connaissances et compétences nécessaires pour la pratique du 2 roues.

Une action réalisée en partenariat avec l'auto-école AIMAR de Meyssac, les gendarmes de la brigade motorisée de Brive et les pompiers de Beynat.

Le dispositif régional « **SAC ADOS** » permet d'accompagner les jeunes âgés de 16 à 25 ans à construire un projet de séjour en Nouvelle-Aquitaine. Tu souhaites partir seul (e) ou entre ami (e)s ? « Sac Ados » t'assiste pas à pas dans l'organisation du séjour et t'aide financièrement à réaliser ton projet.

Renseignement : **05 55 84 02 12**  
ou à [e.galinon@midicorrezien.com](mailto:e.galinon@midicorrezien.com)

Le 14 juin dernier, la Communauté de Communes a organisé son **1<sup>er</sup> Forum de la Parentalité** au Pescher.

Cet événement centré autour des enfants de 0 à 6 ans comportait différentes animations : des ateliers, des tables rondes, des expositions, une présentation des différents modes de garde présents sur le Midi Corrézien ainsi qu'une présentation des

formations sur les métiers de la petite enfance. Afin d'explorer tous les axes de la parentalité, deux autres forums sont également prévus au cours de l'automne. Le premier concernera les enfants de 3 à 12 ans et le second se concentrera sur les adolescents.

Les **ALSH** accueillent vos enfants âgés de 3 à 16 ans sur les sites de Meyssac, Tudeils et Altillac pour l'été. Les inscriptions peuvent se faire sur une journée entière ou sur la demi-journée. Les centres sont ouverts de 7h30 à 18h30. Les ALSH de Meyssac et de Tudeils accueilleront vos enfants du 7 juillet au 29 août. **Une fermeture de 15 jours du 4 août au 15 août est à prévoir.**

Du 7 juillet au 1<sup>er</sup> août, un centre sera également ouvert sur la commune d'Altillac.

Renseignements et inscriptions : **05 55 84 02 12**  
[alsh@midicorrezien.com](mailto:alsh@midicorrezien.com)



# Environnement

● Le marché d'entretiens annuels des chemins de randonnée a été renouvelé. Les travaux se dérouleront entre le 30 mai et le 20 juin.

● Dans le cadre de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques), deux partenariats ont été signés le 15 mai à Vayrac.

La 1<sup>ère</sup> convention avec le Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval, concerne l'élaboration et la mise en œuvre de **Plans Pluriannuels de Gestion** sur les bassins-versants « Cère Aval » et « Dordogne moyenne, petits affluents, Maronne aval ». Le 2<sup>e</sup> partenariat consiste en la création d'une entente avec 3 autres structures publiques : le Syndicat Mixte à la Carte pour l'Aménagement de la Vézère, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive et le Syndicat Mixte Dordogne Moyenne et Cère Aval. Cette union a été mise en place pour coordonner les actions sur les bassins versants de la Tourmente, la Sourdoire, le Palsou, la Ménoire et les petits affluents de la rive droite de la Dordogne.

Les objectifs principaux de cette collaboration sont l'élaboration d'un **Plan Pluriannuel de Gestion pour préserver les milieux aquatiques et humides** tout en prévenant les inondations ainsi que la structuration d'actions à l'échelle des bassins versants afin d'assurer une gestion écologique, cohérente et financièrement optimisée.

● Les travaux de réfection **des bascules du Chauze** ont été validés. Ils seront effectués au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2025. A cette occasion, des terminaux de paiement bancaire seront installés. Ils remplaceront le système de paiement monétaire actuellement en place et défaillant.

● Le 17 avril dernier, la Communauté de Communes a organisé une opération de nettoyage de la Dordogne. Les primaires des écoles d'Alillac, de Beaulieu, de Nonards ainsi que les éco-délégués du Collège de Beaulieu ont été sollicités. Au total, près de 90 enfants ont participé à cette opération en compagnie des agents de la Communauté de Communes et des membres de l'association de pêche, APPMA, partenaire de l'opération.



# Tourisme

Les travaux du **Pôle Néandertal à La Chapelle-aux-Saints** se poursuivent et vont se terminer prochainement. L'ouverture de « Néandertal : L'Homme de La Chapelle-aux-Saints » a eu lieu le vendredi 11 juillet.

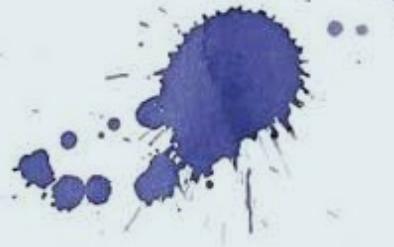
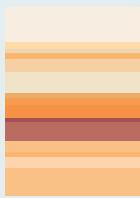
● Au mois de mars, des fouilles ont été organisées près de la **Grotte de la Bouffia** où la passerelle reliant le site à la grotte sera construite. Cédric Beauval, chargé de mission pour le bureau d'études archéologique Archéosphère, était présent pendant plusieurs semaines sur le site.

Au total 2,7 tonnes de sédiments ont été prélevés pour être analysés. Parmi les découvertes on retrouve : une phalange et un morceau de côte appartenant au squelette découvert par les frères Bouyssonie en 1908, une prémolaire d'un autre adulte, des outils en silex et en quartz, des ossements de rennes et de bisons, des espèces présentes sur notre territoire à cette époque.

● La réhabilitation du **Pôle de Loisirs de la Riviera Limousine** est un autre projet important pour le Midi Corrézien.

Le site est actuellement en phase de renouveau. La vente du village de vacances à un opérateur est prévue et devrait prochainement être actée. Dès l'été 2025, un food truck s'installera sur le site. Cette offre culinaire sera proposée par le café Pilea de Beaulieu-sur-Dordogne. Le restaurant devrait également ouvrir ses portes pour la saison estivale.

Du côté des loisirs, la location de canoës sera également disponible grâce à une convention signée avec Corrèze Sports Animation.



# À l'école

Avec les beaux jours du mois d'avril, nous avons commencé une initiation au golf.

Grâce à Daniel et Françoise Germane qui nous ont prêté leur pré, nous avons pu faire plusieurs séances et progresser. Nous allons ainsi pouvoir aller à la fin de l'année sur un vrai golf, au parc du Coiroux.



Initiation au golf



Nous avons aussi été à la salle de Versailles à Meyssac, pour assister à un spectacle des JMF, de Tiger Rodéo. C'était vraiment très réussi.

spectacle des JMF



Au mois de mai, des jeunes de l'Afpa sont venus parler de recyclage en classe. Diaporamas, explications et même un jeu de loto sur le tri étaient au programme.

Malgré le mauvais temps, nous avons quand même pu aller à la piscine, faire quelques séances. Heureusement, des parents ont pu nous accompagner.

Intervention en classe des jeunes de l'Afpa



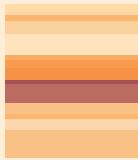
En juin, nous avons eu la chance de partir en voyage scolaire au parc zoologique de Calviac. L'école de Noailhac nous a accompagné. Nous avons vu beaucoup d'animaux protégés car certains sont en danger de disparition. Nous avons également participé à des ateliers et bien sûr, nous avons partagé un bon pique-nique à l'ombre des arbres. C'était vraiment une très belle journée.

Maîtresse Hélène et les élèves de l'école Claude Duneton



Visite du parc zoologique de Calviac





# Les associations



## Lagleygeolle en Vie

### Le nouveau bureau

L'association a tenu son assemblée générale et renouvelé son bureau, suite à l'arrivée de nouveaux bénévoles.

Il est maintenant constitué ainsi :

Président : Alexis Chassaing

Vice-Président : Maxime Moulin

Trésorière : Anais Richard

Trésorier-adjoint : Alexandre Souletie

Secrétaire : Lily Boucher

Secrétaire-adjointe : Marine Soustre

« Plus on est de fous, plus on rit », dit l'expression populaire, alors n'hésitez pas à rejoindre l'équipe, vous ne serez pas déçus !

Enfin, comme le succès des soirées Beaujolais ces trois dernières années ne se démentit pas, la fine équipe la renouvellera **le samedi 22 novembre 2025**.

Comme il se doit, les planches de charcuteries et de fromages variés, café et thé gourmands seront au rendez-vous, sans oublier l'incontournable dégustation de Beaujolais et une animation musicale d'enfer !



La dynamique nouvelle équipe s'est lancée en cette année 2025 dans de nouvelles idées, et l'imagination s'est révélée fructueuse !

Le vide-dressing du 16 mars a beaucoup plu par sa nouveauté et la journée du 12 avril sur le thème d'une dégustation d'huîtres et crevettes autour de verres de vin blanc a eu un franc succès, malgré la pluie qui ne nous a pas épargnés.

Les « ouvreurs » et « ouvreuses » étaient à l'œuvre depuis l'aube, et à midi, l'ambiance était au beau fixe et les assiettes défilaient à un bon rythme dans la joie et la bonne humeur ! Selon les joyeux lurons du bureau, ce sera une expérience à renouveler !



Le Feu de la Saint-Jean a été cette année déplacé au samedi 28 juin : repas convivial, ambiance festive et plein de bonne humeur !

Ce même week-end, l'association a été appelée à faire participer le village à l'après-midi « Jeux Inter'Villages » organisé par l'Amicale du Pescher.

Foot, tire à la corde, course de seaux d'eau, des épreuves délirantes, de la bonne humeur, un esprit d'équipe... et un soupçon de compétition entre Lostanges, Sérilhac, Le Pescher et Lagleygeolle !

# Club Lou Ainas

## REPAS "FARCIDURE"



Le 26 février, 52 personnes se sont retrouvées autour d'un repas « farcidure » au restaurant Le Lanteuillois, pour passer un moment convivial et gustatif. Rappelons que la farcidure est une spécialité gastronomique limousine et, plus particulièrement, corrézienne.

## MOMENT PARTAGÉ



Le 29 mars, c'est à Lagleygeolle dans la salle polyvalente qu'un repas préparé par le traiteur M. Calmon a été servi à 54 convives. Ces derniers ont pu ensuite profiter du reste de la journée pour danser sur les airs d'accordéon interprétés par Gaëtan Briat.

## ESCAPADE EN AUVERGNE

Enfin, c'est le 9 mai qu'un voyage a permis à 30 personnes dont 21 du Club Lou Ainas, de découvrir « L'Auvergne et ses mystères ». Organisé par les Autocars Faure de Malemort, ce voyage eut pour destination le Puy-de-Dôme dont la 1<sup>ère</sup> halte s'est faite à Murat-Le-Caire afin de découvrir le Scénomusée « La Toinette et Julien » :

Toinette, la grand-mère que nous aurions tous aimé avoir, nous guide de sa voix, de salle en salle. Elle nous conte l'histoire de sa vie, de sa famille et de son village de montagne au pied des volcans d'Auvergne de 1830 à 1912. Toinette nous confie ses secrets dans la salle commune de la ferme près de son cantou encore chaud, ou encore dans l'étable avec son odeur de foin. Elle nous parle des traditionnelles veillées et de leurs envolées en patois, des histoires de famille...

Ce fut pour chacun des participants une expérience immersive sous la forme d'un parcours-spectacle racontant la vie d'autrefois.

La 2<sup>e</sup> halte de ce voyage s'est faite à La Grange de Julien, qui crée une passerelle entre le passé et le présent. Cette salle de spectacle, qui cache une technique impressionnante, nous permet de voir les décors évoluer et de ressentir les émotions de Julien au fur et mesure que l'histoire se déroule sous nos yeux. Ce spectacle théâtral animé a rendu notre visite inoubliable.

Après un déjeuner pris au restaurant, départ pour Saint-Nectaire et les « Mystères de Farges » pour visiter les grottes où sont affinés les fromages. Après une dégustation notre petit groupe a pu découvrir l'histoire mystérieuse des habitations troglodytiques médiévales creusées il y a plus de 1000 ans.

## DATES À RETENIR

Comme annoncé dans la page agenda, le repas prévu à Lagleygeolle le 14 septembre sera préparé par M. Calmon, traiteur, et sera animé par Gaëtan Briat. Ce repas est ouvert à tous. Le tarif pour les non-adhérents est de 35 €/personne.

L'assemblée générale du Club Lou Ainas se déroulera le 14 décembre à 11 h dans la salle polyvalente de Lagleygeolle, suivie d'un repas proposé par les Garennes du Gour. C'est Gaëtan Briat qui assurera l'animation musicale. Ce déjeuner est également ouvert à tous.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Marie-Thérèse Clauzel au 06.84.23.26.49.**



L'Auvergne et ses mystères





# Agenda 2025

■ **13** dimanche  
**JUILLET**

Ball-trap  
*organisé par la Société de chasse*

■ **du 17 au 23** **JUILLET**

Fermeture du secrétariat de la mairie

■ **du 18 au 31** **AOÛT**

Fermeture du secrétariat de la mairie

■ **14** dimanche  
**SEPTEMBRE**

Repas à la salle polyvalente  
*organisé par le Club Lou Ainas*

Réunions du CLUB LOU AINAS les mercredis à 14 h : **3 septembre, 1<sup>er</sup> octobre, 5 novembre et 3 décembre.**

■ **18** samedi  
**OCTOBRE**

Concours de belote  
*organisé par le Club Lou Ainas*

■ **11** mardi  
**NOVEMBRE**

Commémoration  
de la Victoire et de la Paix

■ **22** samedi  
**NOVEMBRE**

Soirée Beaujolais  
*proposée par Lagleygeolle en vie*

■ **14** dimanche  
**DÉCEMBRE**

Assemblée générale  
*du Club Lou Ainas*

Feu de la Saint-Jean le 28 juin 2025

